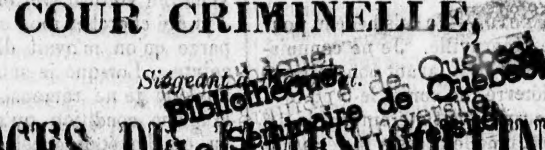
Nous pensons bien faire en reprodnisant sous la forme d'un feuilleton, les procès des condammés Burns, Collins et Patterson. Car cette lecture qui parait horrible, et qui l'est de fait, inspirera aux personnes jeunes encore un dégout si profond du crime, qu'elle l'est préservera de ne se jamais laisser guidées par leurs patients. Aux personnes âgées et naturellement vicieuses, le souvenir du suplices d'un des criminels, le fantôme de Burns s'agitant au bout de la corde infâme étant toujours présent a leur mémoire sera et est pour eux un exemple utile.

COUR CRIMINELLE,

Siégeant à Montréal.



PROCES DE JAMES COLLINS.

MERCREDI, 2 octobre 1861.

Présents : les honorablos juges LAFONTAINE et AYLWIN.

La cour s'ouvre à 10 heures pour s'occuper du procès de James Collins, accusé d'avoir participé au meurtre d'Olive Savariat. La salle d'audience est littéralement remplie, et pas un siège disponible reste vacant. Après avoir assermenté un jury anglais, il est ordonné, sur la motion de M. Devlin, que tous les témoins concernés dans cette affaire ne restent pas en cour durant le procès. La cour ordonne que tous les témoins quittent la salle d'audience et les fait avertir qu'ils sont tenus de se conformer à cet ordre sous peine de se rendre coupables d'un mépris de cour.

M. Johnson, C. R., pour la poursuite. Les avocats de la défence sont MM. Drummond et Devlin.

Le prisonnier, malgré les regards curieux, qui sont incessamment tournés sur lui, conserve un sang-froid et une impassibilité remarquables. Il paraît avoir de 24 à 26 ans et possède une figure ronde et avenante. Il est complètement vêtu de noir.

DIDACE TASSÉ :—Je suis le coronaire pour le district d'Iberville. Le 3 mars 1861, je reçus une lettre d'un juge de paix de Saint-George d'Henryville relativement à la mort d'Olive Savariat. Je fus chez le juge de paix Johnston, où je fis venir la mère de la défunte. **Sur les déclarations de celle-ci, j'envoyai chercher un médecin à la ville en cas d'une enquête. L'enquête eut lieu le 6 de mars dernier. Le corps de la défunte fut exhumé du cimetière. L'autopsie du cadavre fut faite par les Drs. Beaubien, Beaudoin et Tassé. Les procédés de l'enquête se poursuivirent le 7 et le 8 et furent ajournés au 13 et se terminèrent le lendemain, le 14. Le prisonnier était présent durant une partie de l'enquête, Je n'ai pas connu Olive Savariat en son vivant. Elle paraissait âgée de 15 à 18 ans. Le prisonnier avait un conseil durant l'enquête. Les personnes accusées furent Naby Bigelow, Patterson et le prisonnier. Plusieurs témoins furent examinés devant moi et particulièrement la mère de la défunte. Je ne me rappelle pas exactement le jour de l'arrestation du prisonnier. Il était maître-d'école de la paroisse. Les trois personnes impliquées furent écrouées à Montréal. Collins ne m'a rien dit touchant dans l'affaire. Son examen volontaire a été fait devant moi, en ma qualité de coronaire. C'est moi qui ait écrit l'examen volontaire du prisonnier. [Ici s'élève entre les avocats de la poursuite et de la défense une discussion sur la validité de l'examen volontaire du prisonnier. Celui-ci parlant en anglais et**

le coronaire écrivant en français.] Après avoir terminé sa declaration, je la lui ai lue et il m'a dit que cela était bien. Jesse Patterson était présent aux derniers jours de l'enquête, il a aussi fait une déclaration. Je connais Patterson et l'ai vu subir son procès. Je ne connaissais pas Patterson avant son arrestation. C'est tout ce que j'ai à dire.

FLAVIEN FECTO :—Je suis bedeau pour la paroisse de Henryville. Je ne connaissais pas Olive Savariat avant son enterrement. J'ai déterré un corps le 5 ou le 6 de mars. Ce corps avait été enterré le 16 février. J'ai exhumé le corps à la demande du coronaire Tassé. J'étais présent à l'enquête qui a été tenue sur ce corps. Je connais la mère de la défunte et elle était présente à l'enquête. J'ai exhumé le corps le matin et je l'ai transporté dans la sacristie de l'église de Saint-Gregoire d'Henryville. Le coronaire a ordonné une seconde exhumation du corps pour que la mère, Mme Savariat, put le voir. Je connais Mme Savariat. Je lui ai demandé dans quels vêtements sa fille avait été ensevelie. Elle m'a dit qu'elle avait des bottines de prunelle, une robe blanche et la tête découverte. La mère a reconnu le corps de son enfant. Aussitôt que le corps fut identifié il fut ré-enterré.

MARIANNE GOBERT, veuve de Jos. Savariat :—La défunte était ma fille. Elle avait 16 ans accomplis. Elle est morte le mardi gras de cette année. Elle a été enterrée le jeudi, dans le cimitière catholique de Saint-George d'Henryville. Le corps fut déterré quelque temps après. Après qu'il fut déterré, je fus voir le corps dans le cimitière. Je ne sais pas qui était présent en cette circonstance. J'ai reconnu le corps, il a été tiré de la fosse où je l'avais vu déposer durant l'été dernier, ma fille était au service du père du prisonnier. Elle venait me voir les samedis soir et repartait le dimanche. La défunte était au service de Collins depuis le mois de février 1860. Je connais le prisonnier. Il restait dans la maison où ma fille était domestique. Il y a une distance d'environ 3 ou 4 milles entre nos deux maisons. Quelquefois la défunte s'abstenait de venir pendant trois semaines. Elle a quitté le service de Collins dans le mois d'octobre dernier. James Collins, le prisonnier, a lui-même ramené la défunte en voiture. Il n'a pas débarqué de la voiture. J'ai pris les effets de ma fille et les ai mis dans ma maison. Le prisonnier a parlé bas à la défunte et voulait lui faire faire un tour de voiture. Le témoin avait été chez Collins pour chercher sa fille et était revenue en voiture avec elle et le prisonnier. J'ai été chercher mon enfant chez Collins parce qu'on m'avait dit qu'elle était enceinte. Lorsque je suis arrivée chez Collins que je ne ramenais pas ma fille dans la même condition qu'elle y était venue vu qu'elle était enceinte. Le prisonnier n'était pas présent à cette conversation. Quelque instant après, le prisonnier entra. A son arrivée, je lui ai dis : “ James Collins, est-ce là ce que tu m'a promis ? Que ma petite fille serait bien, que ton père et ta mère avaient confiance en elle et l'aimaient bien, que ce serait très désagréable de la faire sortir de chez vous. Que va-t-il advenir de moi, maintenant que tu as placé ma fille dans une position si difficile.” Le prisonnier n'a rien répondu à cela. Son père lui a dit : “ Va atteler un cheval et conduis la mère et la fille chez elle.” Il ne s'et dit rien de plus dans la maison. Une fois rendu dans le chemin le prisonnier a dit : “ Mme Savariat, je n'aurais pas voulu pour $100 que vous eussiez dit cela.” Le prisonnier m'adressait la parole en anglais. Je l'ai dit : “ James Collins, je n'aurais pas voulu pour plusieurs centaines de piastres que vous eussiez placé ma fille dans une position semblable.” Il m'a répondu : “ Oui, Mme Savariat, l'enfant est de moi ; mais j'aurai un médecin pour faire disparaître l'enfant et cela ne vous coûtera rien.” Je lui ai répondu : “ Jas. Collins, je vous défends d'entreprendre une pareille chose ; si vous le faites, je vous dénoncerez.” ....

....

J'ai ajouté que nous ne devions nous occuper que Dieu et du ciel. Je lui ai dit que c'était mal d'ôter la vie à un enfant. Il m'a répondu que non, car la vie n'existait pas. Je lui ai dit : pourquoi donc ne vous mariez-vous pas et ne partez-vous pas ? Vous ramènerez la mère et l'enfant chez moi et j'en prendrai soin. Je n'ai pu avoir une seule bonne raison de lui. Ar-

rivés devant ma maison, j'ai descendu de voiture et pris les vêtements de ma fille et les déposai sur la table. Je sortis et j'ai dit à ma fille de descendre. Le prisonnier a dit que je ne devais avoir peur, qu'ils allaient faire un tour en voiture. Le témoin tenait la robe de sa fille. Le prisonnier mit son cheval au pas et s'en fut avec la défunte malgré les pleurs et les cris du témoin, et faillit en même temps l'écraser. J'ai dit à mon garçon de 12 ans : court au village car ils vont se rendre chez un médecin. Le prisonnier a ramené ma fille le soir. Cela se passait vers la fin d'octobre, un jeudi ou un vendredi. Ma fille est resté chez nous depuis cette dernière date jusqu'à une semaine avant Noël. Durant le temps que ma fille était chez moi je me suis très bien apperçu qu'elle était grosse. Elle ne se plaignait d aucune autre maladie. Elle était en aussi bonne santé qu'on peut l'être dans ces circonstances. Une semaine avant Noël, un docteur Patterson est venu à la maison. C'est celui qui a subi dernièrement son procès. Patterson a demandé à la défunte de venir chez lui pour aider à la couture. Il dit qu'il devait aller prochainement aux Etats-Unis. Ma fille y fut et resta une semaine. Je crois que Patterson l'avait envoyé chercher dans sa voiture, je ne l'ai pas accompagnée cette fois. Le jour de l'an, ma fille est revenue à la maison en bonne santé. Quelque temps après le premier de l'an, Patterson revint demander fille pour aider à la maison. J'étais alors absente de chez moi. La défunte est partie vers le commencement de la première semaine en compagnie du témoin pour aller dans les magasins. Arrivées au magasin, la défunte acheta des articles pour faire une robe et elle me dit qu'elle allait couper sa robe sur un des patrons de Mde Patterson. Je ne fus pas chez Patterson avec ma fille, je m'en fus à mon ouvrage. Le lendemain j'ai passé chez Patterson et j'ai vu ma fille. La défunte est restée chez Patterson en bonne santé durant 15 jours. Un jour je vis mon garçon, domestique, à la porte de chez Patterson ; je lui ai demandé où était sa sœur, il m'a dit qu'elle était en haut. Je montai en haut et ne rencontrai personne dans la cuisine. Au moment où je montais l'escalier, j'ai rencontré Mme Patterson et lui demandai où était Olive. Elle m'a dit qu'elle était en haut, malade. Je continuai plus haut et trouvé ma fille étendue sur un lit. J'ai fait durant toute la journée l'office de garde-malade.....................................

La défunte souffrait beaucoup d'une rétention urinaire. Une enflure se faisait remarquer dans la partie inférieure de l'abdomen, laquelle faisait beaucoup souffrir la défunte. Le docteur lui fit une tisane à la graine de citrouilles, à laquelle il mêla quelques autres ingrédiens. J'ai soigné ma fille toute la journée. Elle souffrait beaucoup et pleurait...

Elle demandait à boire de temps en temps et avait sa connaissance. Les seins étaient gonflés le jour en question. Le soir, je me suis en allé chez moi. Je demeure à trois quarts de mille de chez Patterson. Après m'être levée, le lendemain matin, je retournai chez Patterson. Le premier jour, je n'ai pas vu d'enfant. J'ai vu aussi ce jour-là le Dr. Patterson. Patterson est entré environ trois quarts d'heure après mon arrivée. Patterson administra des poudres pour arrêter les douleurs. Je n'ai pas vu d'enfant là. J'ai ramené ma fille de chez Patterson et elle n'avait pas d'enfant avec elle. Elle n'a pas pris de mieux le second jour. Durant les cinq ou six premiers jours de la maladie de ma fille je ne me suis absentée d'auprès d'elle qu'une seule journée, pour travailler et gagner mon pain...

Je ne me rappelle pas exactement le jour que ma fille a quitté la maison de Patterson. A son départ, elle n'était pas mieux. Elle quitta la maison de Patterson de son plein gré. Je lui dis que je ne serais de *journee* tout le jour, que je passerais en revenant le soir, et qu'alors si Patterson pensait qu'elle pouvait endurer le trajet que je l'amenerais. Après ma journée je fus chez Patterson, je trouvai ma fille habillée. Nous l'avons enveloppé avec des châles, de jupons *piqués* et de flanelles. Nous l'avons placée dans la voiture du Dr. Patterson et l'avons recouverte avec des robes de buffle. Pour descendre l'escalier le docteur la soutenait ; elle a été ainsi

soutenue jusqu'à la voiture. Je suis embarquée avec la défunte et je tenais un parapluie au-dessus de sa tête pour la garantir d'un brouillard de neige. Mon grand garçon conduisait. Le trajet se fit rapidement, environ quatre ou cinq minutes. La voiture s'est arrêtée au bas de la porte. Une robe de buffle fut placée entre la porte et la voiture pour y faire marcher ma fille. Je l'ai soutenue pour débarquer et pour entrer dans la maison. Arrivée à la maison, elle s'est assise devant un bon feu. Nous sommes arrivés au soleil couchant. Je l'ai déshabillée près du poële. L'appartement était chauffé. Je la fis coucher et elle se plaignait toujours; je lui fis prendre de la graine de citrouille, cette position ne lui apporta aucun soulagement. J'ai passé la nuit dans sa chambre. Elle s'assoupissait de temps à autre. Nous étions alors treize personnes en tout dans la maison; la famille de mon gendre et la mienne.

Le témoin se trouve fatiguée et M. Johnson dit que le Dr. Beaubien pense qu'elle devrait respirer l'air frais. La cour accorde cette permission. Au bout de quelques minutes le témoin revient, mais se trouve toujours faible. Le Dr. Beaubien émet l'opinion que le témoin est trop faible pour continuer sa déposition. Il est assermenté et répète ce qu'il a déjà dit. La cour décide alors de suspendre les procédés jusqu'au lendemain.

JEUDI, 3 octobre 1861.

La cour s'ouvre à 10 heures.

MARIE ANNE GOBERT (Madame Savariat) est appelée.—Elle est physiquement épuisée, les officiers de la cour placent une chaise sur la table et on la fait asseoir. Elle reprend son examen au point où elle l'avait laissé la veille.

Nous avons mis un lit de plume pour faire marcher ma fille de la voiture à la maison. Nous l'avons couchée et d'après les ordres du médecin nous avons enveloppé le bas de son corps avec des linges imbibés de térébentine. Le jour suivant je l'ai fait lever pour la faire manger à la table, mais elle ne prit rien, sauf une tasse de thé. Ensuite elle se coucha. Elle se levait environ deux fois par jour. Il me fallait l'aider et l'habiller chaque fois. Elle a été dans cette état durant trois semaines environ. Les premiers jours de sa maladie je m'absentais pour lui procurer des douceurs avec le produit de mon travail. Au meilleur de ma connaissance je ne me suis ainsi absentée que deux fois, je ne suis pas bien positive. Je crois que j'ai passé toute la première journée de sa maladie à la maison. Le Dr. Patterson venait tous les jours et lui faisait prendre des médecines. Je n'ai pas vu le prisonnier à la maison durant la maladie de ma fille. Les médecins diminuant les douleurs et elle en a pris jusqu'à sa mort. Elle avait aussi des mouches sur le corps, les seins et l'abdomen.

Elle était enflé et souffrait à l'intérieur de son corps. Elle n'a pas pris de mieux durant la première semaine, sur les derniers jours d'icelle, le prêtre est venu. Elle m'a dit: "Maman, je veux voir le prêtre, peut-être que cela me soulagerait." Nous envoyâmes chercher le curé. A son arrivée nous sortîmes de la maison pour qu'elle pût se confesser. Après nous rentrâmes et les saintes huiles lui furent administrées. J'étais présent quand le saint-crême lui fut administré. Après que le prêtre l'eût quittée je fus dans sa chambre; elle priait Dieu. Je lui demandai comment elle se sentait, elle m'a répondu: "Maman, je suis heureuse!" En lui demandant comment elle se trouvait si heureuse, elle m'a dit: "J'ai maintenant le cœur déchargé." Là-dessus, je lui dis: "C'est bien, ma fille, prie Dieu qu'il te conserve à nous." Quand je lui ai dit de prier la Sainte-Vierge, elle m'a dit que la Sainte-Vierge couchait avec elle, habillée en blanc, et elle ne me quitte que le matin. Quelques jours plus tard, je me promenais de long en large dans sa chambre, elle m'a dit: "Maman, croyez-vous qu'il n'y a que vous qui ayez eu du chagrin, j'en ai éprouvé aussi." Ensuite, elle nous a demandé de prier Dieu pour elle car elle sentait qu'elle allait mourir. Elle m'a dit qu'elle avait une plume à chapeau chez Patterson et m'a engagée a aller la chercher. Tous ces circonstances

m'ont portée à croire qu'elle ne vivrait pas longtemps. Elle est morte environ quatre ou cinq jours après qu'elle m'eût parlé de cette manière. Elle ne quitta plus son lit quatre ou cinq jours avant sa mort. Pour la soulager de ses eaux, j'employais une bassinoire. Elle est morte à quatre heures du matin, le mardi gras. Durant les quatre ou cinq jours avant sa mort elle nous parlait que pour ses besoins les plus essentiels.

[Ici l'avocat de la couronne demande au témoin si sa fille lui a parlé des causes de sa mort. M. Drummond s'objecte à ce que de pareilles questions soient faites sans qu'il lui soit permis de transquestionner le témoin. La cour maintient la demande de l'avocat de la défense.]

Transquestionné :—Je ne puis pas vous dire quel jour elle m'a dit de prier Dieu pour elle ; mais c'était 5 ou 6 jours avant sa mort, vers 10 ou 11 heures du matin. Elle a vécu 15 jours après avoir reçu l'Extrême-Onction. [M. Drummond demande au témoin combien il y avait de personnes dans la chambre lorsque le prêtre est venu pour confesser la malade. La poursuite s'oppose à ce que cette question soit faite. M. Drummond alors abandonne pour le moment le témoin.]

On fait sortir le témoin, son état de faiblesse nécessite qu'elle respire l'air frais.

M. Drummond dit que la déclaration de la mourante ne devrait pas être demandée au témoin, parce qu'avant sa mort, la défunte avait donné des signes évidents de folie.—La cour ordonne que le témoin soit ramené en cour pour éclaircir instantanément cette question.

Interrogé par la cour :—Quand ma fille m'a dit d'aller chercher une plume chez Patterson, j'ai bien compris ce qu'elle voulait. La défunte voulait que ce fut plutôt moi qu'une autre qui en héritât. Elle était parfaitement saine d'esprit lorsqu'elle m'a dit cela, et elle a conservé sa raison et la parol jusqu'à 3 heures avant sa mort. Durant ces trois heures elle ne parlait pas, mais elle paraissait avoir connaissance de ce qui l'entourait. Elle m'a dit à peu près dans le même temps qu'elle m'a légué la plume qu'elle voyait la Ste-Vierge. La défunte a souvent répété que la Sainte-Vierge couchait avec elle.

[M. Drummond se lève pour objecter à cette partie de la déclaration et commence par citer des autorités.—La cour, par la bouche de Son Honneur le juge Aylwin, fait remarquer que l'hon. avocat est à réciter l'A B C. M. Drummond soumet d'autres autorités, la cour fait de nouveau remarquer que M. Drummond continue à D E F et qu'il a l'air de vouloir épuiser l'alphabet.—M. Drummond reprend et dit qu'il pense que si la cause de son cleint nécessite qu'il épuise tout l'alphabet devant la cour, qu'il ne voit pas pourquoi il ne le ferait pas, et que bien des gens pourraient en profiter.—La cour dit à M. Drummond qu'elle ne tolèrera pas un language semblable, qu'il paraissait vouloir insinuer que la cour ignorait l'alphabet et qu'elle avait aussi besoin d'un maître d'école.—M. Drummond reprend et dit qu'il n'avait pas plus essayé d'insinuer que la cour manquait de connaissance lorsqu'il a fait remarquer qu'il serait peut-être utile d'épuiser l'alphabet que celle-ci avait sans doute penser à l'insulter lorsqu'elle lui a dit qu'il récitait l'A B C. Il n'est pas tout-à-fait inutile aux jurés, ajouta-t-il, que les autorités que je tiens en main leur soient soumises.

La cour dit qu'il n'y a aucun doute que sous les circonstances présentes que l'on doive admettre la déclaration de la mourante. En autant que la défunte avait reçu l'Extrême-Onction et qu'elle avait fait un espèce de testament en léguant une plume à sa mère. Le fait qu'elle voyait la mère de Dieu couchée avec elle n'empêche pas l'admissibilité de cette déclaration.]

Par la poursuite :—Le jour qu'elle m'a donné la plume elle m'a dit qu'elle

souffrait le martyr. Elle a ajouté : " Ce misérable James Collins est la cause de ma mort. Il a mieux donner $30 pour faire mourir son enfant que de les donner pour le faire vivre." Je lui ai demandé pourquoi elle s'était ainsi abandonnée? Elle m'a répondu : " Maman, Dieu sais que je n'y ai pas " consenti ; il m'a promis de me marier." Elle ajouta : " que pendant qu'elle " était chez le père de Collins, il l'a- " menait dans la grange. La première " fois que Collins a essayé d'avoir des " remèdes il s'est adressé au Dr. Clark. " Ce docteur a refusé de lui en donner. " Il a ensuite été chez un médecin dont " je ne connais pas le nom et m'a ap- " porté des remèdes dans ma bouteille. " Il m'en faisait prendre une cuillérées " avant les repas. Cette médecine était " assez forte pour brûler l'intérieur " d'un cheval. Quand il s'est apperçu " que les remèdes ne faisaient pas effet, " il a été chercher le Dr. Patterson, et " l'a conduit dans la grange de son " père (Collins). Le Dr. lui appliqua " les instruments. Collins était pré- " sent. Durant l'application de ses " instruments je ne pouvais remuer ; " cela me faisait le même effet que si " j'eus eu un couteau pointu qui m'au- " rait percé le corps. James Collins me " prenait dans ses bras, me portait dans " la maison et je souffrais terrible- " ment." Je lui ai demandé pourquoi elle avait consenti à ce que de pareilles choses fussent pratiquées sur sa personne ? Elle m'a répondu que le prisonnier lui avait promis de la marier. Elle m'a dit qu'il avait fait un arrangement avec Patterson pour tuer son enfant, et que le prix était de $30. Elle avait vu le prisonnier donner à Patterson de l'argent lorsqu'il avait quitté la maison. Le premier paiement consistait en un billet de $5. Je compris que les instruments avaient été appliqués pour briser les membranes et ainsi faire mourir l'enfant. On lui a laissé les instruments dans le corps pendant le trajet de la grange à la maison. Elle m'a aussi dit que pendant qu'elle était chez Patterson, celui-ci lui appliquait les fers. Quelques jours avant sa mort—environ 2 ou 3 jours—elle était tourmentée. Elle était recouverte avec quatre couvrepieds et dans son agitation elle les faisait *voler*. Quand elle était ainsi découverte, je me suis apperçu que le corps de mon enfant était lacéré. C'était la partie inférieure de l'abdomen..............................

....

Je n'ai jamais vu l'enfant et n'ai jamais demandé à le voir dans la crainte que cela produisit une mauvaise impression sur ma fille et déterminât un étouffement. Je ne lui ai pas demandé si Collins et Patterson avaient appliqué les instruments plus d'une fois dans la grange. Je n'ai jamais parlé de cette affaire à James Collins. Depuis cette époque, je l'ai vu que 2 fois, à l'enquête et à la barre du tribunal. Quand la défunte a parlé des $30 en question, Onésime Savariat était présente. Nous avions dans la maison un grand poèle de cuisine et la maison était bien chaude. C'est tout ce que je connais de l'affaire.

[La cour s'ajourne pour quelque minutes, et le témoin est de nouveau questionné par l'avocat de la poursuite.]

....

Transquessionné par M. Drummond. —La conversation sur les causes de la mort de ma fille s'est tenue dans les 15 jours avant sa mort. Elle m'a racontée principalement les quatre ou cinq jours avant sa mort les souffrances qu'elle avait endurées. Onézime Savariat était présente durant ces conversations. Je ne me rappelle pas si Pelletier était présent. La maison que j'habitais alors a été démolie. Cette maison devait avoir environ 20 pieds carrés. Il n'y avait qu'un appartement. C'est dans cette maison que ma fille m'a raconté ces conversations. Elle me

parlait de ces choses dans le jour. La défunte lui a dit qu'elle avait vu la Ste.-Vierge qu'une seule fois. La défunte m'a dit que le prisonnier lui faisait prendre des remèdes trois fois par jour; mais voyant que les remèdes ne faisaient pas d'effet il est allé chercher le Dr. Patterson. Le jour de l'an ma fille était en bonne santé. Je n'ai pas conduit ma fille chez Patterson. Nous avons travaillé pour Patterson pendant 5 ans. Le plancher n'a pas été lavé le jour de l'arrivée de ma fille de chez Patterson, il n'était pas humide. Je connais une dame du nom Smith. Elle est la femme de M. Smith aubergiste à Clarenceville. Elle est venu chez moi. Je n'ai pas eu de conversation avec elle. Je ne me souvient pas si Mme Smith m'a demandé la cause de la maladie de ma fille. Je n'ai pas dit à Mme Smith que ma fille se mourait d'une fluxion de poitrine et qu'elle avait pris un gros rhume. Je ne lui ai pas dit que ma fille avait pris du froid. Ma fille ne toussais pas du tout; elle crachait le sang en caillot. Elle a commencé à cracher le sang durant la première semaine après son arrivée de chez Patterson. Ma fille avait un côté du visage enflé, je ne sais pas si elle avait la gorge dans le même état. Le docteur lui a dit que le mercure qu'il lui avait fait prendre avait fait du mal à sa gorge. Patterson a appliqués les mouches au-dessous des seins. Les mouches ont été appliquées deux ou trois jours après son départ de chez Patterson et de son arrivée chez nous. Elle avait ces mouches lorsque Mme Smith est venue chez nous. Je ne me rappelle pas si cette dame a vu ces mouches, mais il peut se faire qu'elle les ai vues. Je n'ai pas connaissance que Mme Smith ai demandé à ma fille de quelle nature était sa maladie. Nous parlions en anglais avec Mme Smith. Je n'ai pas fait attention à ce qui se passait entre la défunte et Mme Smith. J'ai vu Mme Smith après la mort de ma fille; c'est elle qui l'a ensevelie. Elle ne m'a pas demandé comment Olive avait contracté un pareil rhume. Si Mme Smith m'eut fait une semblable question j'aurais su quoi lui répondre; car ma fille n'avait pas de rhume. Je n'ai pas dit à Mme Smith que ma fille avait pris du froid dans le voyage entre la maison de Patterson et la notre. Je ne lui ai pas dit qu'Olive s'était assise sur le plancher humide pour tailler un mantelet. Notre maison n'était pas froide, elle était bien renchaussée et bien crépie. Après son arrivée de chez Patterson ma fille ne s'est pas occupée des affaires du ménage. Dans les trois jours suivant son arrivée j'ai été absente deux ou trois fois, quelquefois deux ou trois heures consécutives et peut-être plus. La défunte a craché le sang deux ou trois jours après son arrivée, sa gorge était enflée quelques jours avant sa mort. La défunte a conservé sa raison durant toute sa maladie; elle avait le délire durant son sommeil seulement. Après son arrivée de chez le Dr. Patterson elle a eu des pertes pendant 15 jours en petite quantité. Elle a commencé à vomir huit jours après son arrivée de chez Patterson; elle ne pouvait rien garder sur son estomac. Elle n'a pas pris le frisson dans le trajet de chez Patterson à notre maison. Je connais Catherine Rowe. Mme Rowe m'a demandé l'opinion du docteur sur l'état de ma fille. Cette question a eu lieu dans ma maison. Je ne sais pas si la sœur de Mme Rowe était présente. Je lui dis que le docteur nous avait appris que la défunte avait une fièvre bilieuse. Je ne lui ai pas dit que ma fille avait pris du froid en travaillant, assise sur le plancher, à la confection d'une robe ou d'un mantelet. Je connais Mary Ryan a veillé le corps le second jour après la mort de ma fille. Je ne lui ai pas dit que ma fille ne m'avait jamais fait connaître le père de son enfant. Je n'ai pas dit à Mary Ryan que je n'osais pas demander à ma fille le nom de son séducteur, je ne pouvais lui dire cela, car ma fille m'avait nommé son séducteur. Nous parlions en français et en anglais. Je n'ai pas dit à Mary Ryan que je regrettais de ne pas avoir plus questionné ma fille. Je n'ai pas dit à Mary Ryan

que ma fille n'avait pas confié le nom de son séducteur au prêtre. Je n'ai dit rien de semblable à Pauline Smith. Je ne parle pas de nos prêtres à ces gens parce qu'il s'en moquent trop. Je me rappelle pas le nom de notre curé. Le curé est Canadien-français. Je l'avais déjà vu. Je me suis confessée à lui, j'ai reçu la communion de sa main plusieurs fois. Il a baptisé quatre enfants durant l'été dernier desquels j'étais la marraine. Le curé n'est pas revenu durant la maladie de ma fille. Il est venu en tout une fois. Je n'ai pas dit à Mary Ryan que le curé était venu voir ma fille 4 ou 5 jours avant sa mort—je ne lui ai jamais rien dit de semblable ni avant la mort de ma fille ni après. Je ne lui ai pas dit que le curé nous avait dit qu'Olive recouvrerait la santé et qu'après sa convalescence il enseignerait le catéchisme à ma fille. Le curé réside à Henryville.

[M. Drummond demande à la cour que Mme Smith et Mary Ryan soient amenées. La cour donne son assentiment. Ces dames font leur apparition et elles sont idenfiées par le témoin et elles quittent la salle d'audience.]

Je connais John Hunter, Juge de paix. Il est venu à la maison le jour de la mort de ma fille. Il m'a demandé ce que le docteur pensait de la maladie dont était morte ma fille. Il a été voir le corps de ma fille en compagnie de Nelson Clarke, de Clarenville. Je leur ai dit que le docteur nous donnait à entendre qu'elle était morte d'une fièvre bilieuse. Il ne m'a pas demandé si ma fille avait eu un enfant; mais je lui ai dit, en présence de Nelson Clarke et de Mme Pelletier, que Collins était l'instrument de la mort de ma fille. Il n'a été question de rien de plus. Le Dr. Patterson est venu voir ma fille tous les jours jusqu'à sa mort. Patterson a pris soin de ma fille du mieux qu'il le pouvait; mais malheureux il était presque toujours ivre et pouvait à peine se tenir debout, bien souvent. Je ne me rappelle pas d'avoir été chez M. Smith après la mort d'Olive. J'ai raconté à M. Smith toutes les contrariétés que j'avais, il a fait tout en son pouvoir pour me faire rendre justice dans le temps; depuis, M. Smith m'a tourné le dos, *(a tourné sa bougrine)* Mme Smith m'a prêté des vêtements pour aller faire ma déposition à Henryville. Après l'enterrement de mon enfant, je n'ai jamais dit à Smith que ce n'était que les mauvaises langues qui disaient que ma fille avait eu un enfant. Je ne puis donner le prenom du Dr. Clark, de Alburgh. Je ne sais pas s'il y a deux Drs. Clark à Alburgh. Il ne pleuvait pas le jour que ma fille a été transportée de chez Patterson; la température était douce et il tombait un léger brouillard de neige. Je n'ai pas dit à Mary Ryan ou à sa sœur que ma fille avait pris la fièvre typhoïde chez Patterson, dont un des enfants était mort de cette maladie. Je n'ai rien dit de semblable à Hélène Ryan, je puis lui avoir dit que Patterson nous avait donné à entendre qu'Olive avait une fièvre bilieuse. Je ne connais pas Martin O'Mally. Je ne sais pas si ma fille était fiancée à cette personne. Je me rappelle cependant qu'un jeune homme est venu un dimanche à la maison. Collins a enfermé Olive pour qu'elle ne le vit pas. Dans le temps ma fille était enceinte. J'ai vu ce jeune homme chez un nommé Henry Youngs, où je lavais. Ce jeune homme résidait chez Youngs, qui est beau-frère du prisonnier. Ma fille n'était pas dans le temps chez Youngs. Cela se passait au printemps. Je n'ai pas connaissance que ma fille fût là. Je n'ai pas promis la main de ma fille pendant que j'étais chez Youngs. Il peut se faire que j'ai travaillé à cette époque chez M. Rowe. Je ne me rappelle pas d'avoir dit, en présence de Mary Ryan, que ma fille devait se marier à O'Mally. Je connais Antoine Chartier. Je ne sais pas si Chartier est aux Etats-Unis ou au Canada.

Re-examinée par E. Johnson :—J'ai eu des conversations avec Mary Ryan, M. Smith et Mme Rowe, mais je ne me rappelle pas leur nature.

Transquestionnée par la cour :—Il y a une distance de 4 à 5 milles de notre maison au presbytère. Nous avons emprunté un cheval et une voiture de M. Perrault pour aller chercher le curé. Je n'ai rien donné à Perrault pour ce service, c'est un homme charitable.

PIERRE SAVARIAT est amené dans la boîte des témoins, une indisposition temporaire l'empêche de témoigner et la cour permet qu'il se retire.

ONÉSIME SAVARIAT, femme de Félix Pelletier :—Je suis la belle-fille de Marianne Gobert. Le mois de janvier dernier je demeurais chez ma belle-mère. Je pense reconnaître le prisonnier, malgré qu'il paraisse changé. Je ne connais pas la distance entre la résidence du prisonnier et la nôtre. Je demeurais chez ma belle-mère lorsqu'Olive Savariat revint en voiture de chez Patterson. J.-Bte. Savariat, la défunte et Marianne Gobert étaient dans la voiture. La défunte descendit de voiture et fut aidée par sa mère. Je fus à la porte pour l'aider, elle était chaudement vêtue. La voiture a arrêté bien près de la porte de la maison. La défunte s'est assisse près du poêle après être entrée. Avant de partir pour aller chez Patterson elle était enceinte mais paraissait bien portante..........

....

Je me suis apperçu de cela lorsqu'elle était habillée. Lorsqu'elle revint en voiture je m'apperçus d'une différence dans son apparence : elle était moins large qu'auparavant. Elle était très faibles. Elle n'a pas restée longtemps assisse près du feu, elle fut se coucher peu après. La voiture est arrivée après le soleil couché. Je crois que ma mère l'aida pour se coucher. [Nous ne pouvons rapporter ici quelques réponses du témoin.] Elle se plaignait de douleurs dans les entrailles, dans les côtés et dans l'estomac. Je ne me rappelle pas en ce moment l'état de sa santé durant les jours suivants; quelquefois elle éprouvait du mieux et d'autres fois elle empirait ; ma mémoire me fait défaut souvent. Le 3e jour après son arrivée elle a pris son arrivée elle s'est assise sur le plancher et a taillé un mantelet. Cette besogne a duré environ une demie heure. Sa mère n'était pas présente. Il y avait un bon feu dans le poêle. Elle s'est assise sur ses vêtements, elle avait mis l'étoffe sur un coffre et elle travaillait ainsi. Elle avait un bon jupon de flanelle, un jupon *piqué* et une paire de caleçon de coton. Je ne me rappelle pas si la défunte était couchée lorsque sa mère revint à la maison. Le second jour la défunte se levait de temps à autre, et souffrait toujours d'une rétention urinaire. Le 4e jour, le docteur avait ordonné une tisane à la graine de citrouille. La défunte se plaignait par intervalles. J'étais à la maison lorsque le curé est venu. C'est la défunte qui a fait demander le curé. La défunte s'est confessée et le témoin n'a pas quitté la chambre. Après les saintes huiles furent administrées à la défunte et le curé partit.

La cour s'ajourne à 4½ heures.

TROISIÈME JOUR.

Présents : les Hon. juges LAFONTAINE et AYLWIN.

VENDREDI, 4 octobre 1861.

La cour s'ouvre à dix heures. Après l'appel des jurés, Onésime Savariat, femme de Pelletier, est amenée dans la boîte des témoins pour continuer son examen en chef.

ONÉSIME SAVARIAT :—Lorsque le curé est sorti, la défunte m'a dit de prier Dieu pour elle car elle n'avait pas la force de le faire. Elle pourrait avoir dit la même chose à d'autres en ma présence, mais je ne m'en rappelle pas. Je ne me rappelle pas que la défunte ait légué une plume à ma mère, cela aurait pu se faire en mon nom. Je n'ai pas connaissance de toutes les conversations entre ma mère et la défunte.

[A la sugession de la cour le témoin se retire.]

M. TOUSSAINT ST.-AUBIN est assermenté et dit :—Je suis curé de la paroisse de Clarenceville.

Par la Cour :—J'ai connu la défunte Olive Savariat. J'ai été appelé auprès d'elle pour lui donner les dernières consolations de l'église ; cela devait être durant le mois de janvier ou de février dernier. Elle était à la maison de sa mère. Arrivé là je l'ai confessé et lui ai donné ensuite l'Ex-

trême-Onction. J'ai chanté son service. Il s'est écoulé environ 2 ou 3 semaines entre le jour de sa confession et son enterrement. Lorsque je l'ai vu chez sa mère elle était au lit et souffrait beaucoup. Je crois qu'elle était atteinte d'une maladie grave, c'est pourquoi je lui ai administré l'Extrême-Onction. Je la croyais en danger de mort. Je ne me rappelle pas qu'elle ait exprimé ni l'espoir de vivre ni la crainte de mourir, mais je crois qu'elle était sous l'impression qu'elle allait mourir. Je jugeai de cette impression par ses plaintes et son mal dans le côté.

Transquestionné par la défense :—L'église conseille non-seulement aux malades de se confesser, mais indistinctement à tous ceux qui en ont besoin. L'église n'administré l'Extrême-Onction que dans une maladie grave. J'ai dit à la défunte que si elle recouvrait de venir me trouver pour apprendre son catéchisme et faire sa première communion. Elle m'a promis de faire cela. La maison en question est très petite. La défunte était très ignorante de la religion.

Par la poursuite :—Je lui ai administré l'Extrême-Onction comme je la fais à toute personne en danger de mort. Elle ne s'est pas servie d'aucune expression tandant à dire qu'elle recouvrerait de sa maladie.

Par la cour :—On ne doit administrer l'Extrême-Onction qu'aux personnes en danger de mort et non pas à ceux que l'on ne croit pas dans un danger imminent.

Le témoin quitte la boîte et

ONÉSIME SAVARIAT est examiné par la cour :—Je crois qu'Olive Savariat est morte un jour ouvrier, je ne suis pas positive. Elle est morte la nuit. Le docteur Patterson venait jusqu'à deux fois par jour, quelque fois plus souvent, à la demande de ma mère. Il lui administrait des médecines qu'il prenait dans un petit morceau de papier. Il s'est écoulé après son arrivée de chez Patterson à notre maison environ trois semaines. Elle a conservé sa connaissance jusqu'aux derniers moments Je ne sais pas combien de temps avant sa mort elle a conservé sa raison.

Par la défense :—Elle s'est mise au lit que trois jours après son arrivée. Durant ce temps, elle s'est taillé un sac. Elle a aussi fait réchauffer des vivres pour ses frères et sœurs. Je ne me rappelle pas que la défunte m'ait dit qu'elle pensait mourir, je ne m'en rappelle pas.

Par la cour :—Elle a beaucoup souffert durant ces trois semaines. Vers les derniers temps de sa maladie, je ne pensais pas qu'elle pourrait recouvrer.

Le témoin se retire et l'admissibilité de la déclaration de la défunte est discutée par les conseils de la défense et de la poursuite. La cour décide que la déclaration de la défunte, faite par la bouche d'Onézime Savariat est admissible, parce que tout prouve qu'Olive Savariat était en danger de mort lorsqu'elle fit cette déclaration.

ONÉSIME SAVARIAT est rappelé et examinée par la poursuite :—Après que le curé fut parti la défunte ne m'a rien dit. Elle ne s'est pas adressée à moi personnellement mais j'étais présente lorsqu'elle a parlé de quelque chose. Elle a parlé en français et elle s'adressait à ma mère. Elle a dit : " Maman, approchez." Elle a encore ajouté ; " Croyez-vous que ce James Collins est misérable (*chétif*) ; il a mieux aimé donner $30 pour faire mourir son enfant que de les donner pour le faire vivre." Elle m'a dit que James Collins était le père de son enfant. Je ne me rappelle pas que la défunte ait dit autre chose. C'est J.-B. Savariat, frère de la défunte qui a apporté les vêtements d'Olive de chez Patterson. Il est domestique chez

Patterson. J'ai vu les vêtements, je les ai blanchis moi-même. Ils étaient saturés de sang. Je les ai blanchis avant l'arrivée d'Olive à la maison, je ne me rappelle pas combien de jours avant. Ces linges appartenaient en partie à la défunte et en partie à des personnes que je ne connais pas.........

....

Patterson nous disait que la défunte était attaquée d'une fièvre bilieuse. Je ne connais pas les remèdes que Patterson lui administrait. Le prisonnier n'a pas visité la maison durant la maladie d'Olive.

Par la défense :—Je suis restée a la maison durant tout le temps de la maladie d'Olive. Je ne me rappelle pas si elle avait la gorge enflée. Je n'ai pas sorti du tout durant la maladie d'Olive. Elle ne toussait pas, mais elle crachait le sang. Personne autre que ma mère et moi ont soigné la défunte. Les mouches ont été appliquées par le docteur sous le sein gauche. Je ne me rappelle pas si on lui a appliqué les mouches sur la poitrine. La défunte perdait lorsqu'elle vint à la maison. Je ne me rappelle pas s'il neigeait. Je ne sais pas si ses pieds ont touché la neige. Je connais John Hunter, magistrat. Je l'ai vu à la maison après la mort d'Olive. Nous avons parlé ensemble. Je puis lui avoir dit que le cou de la défunte était enflé lorsqu'elle arriva à la maison. Je ne lui ai jamais dit qu'elle avait un mauvais rhume. Mon mari est à la ville en ce moment. Il demeurait à la maison durant la maladie de la défunte. Hunter m'a demandé si Olive était morte des suites d'une couche, je lui ai dit que non, qu'elle était morte d'une fièvre bilieuse. Je ne sais pas si elle est morte d'une fièvre bilieuse. Je pense qu'Olive est morte une semaine après la visite du curé. Ma mère a dit qu'Olive était morte des suites d'une couche et que le prisonnier était son séducteur. Hunter était présent à cette conversation. Le prêtre a été demandé le matin. Il est venu l'après midi. Je connais Mary Ryan, je ne me rappelle pas avoir conversé avec elle sur cette affaire. Je ne lui ai pas dit, quelque temps après la mort d'Olive, que la défunte n'avait pas eu d'enfant. Le témoin ne répond pas à l'avocat qui lui demande si elle a reçu une éducation religieuse. Celui-ci dit à la cour qu'elle n'a pas fait sa première communion, mais qu'elle a appris ses prières et a assisté au catéchisme durant tout un été.

Pierre Savariat :—Je suis le fils de Marianne Savariat et frère de la défunte. L'automne dernier, je revenais de ramasser des patates—je ne me rappelle pas du mois.—Ce jour-la ma mère, ma sœur et James Collins sont arrivés chez nous en voiture. Ma mère a descendu de voiture et a pris les effets de ma sœur et les a portés a la maison : elle est ensuite sortie et a dit à Olive de descendre. James Collins lui a dit : Je veux lui faire faire un tour." Ma mère a empoigné la robe de ma sœur et l'a engagée à descendre de voiture. Collins a fait partir le cheval et la roba de ma mère a été déchirée. La voiture a failli écraser ma mère. Collins et ma sœur ont pris le chemin de Clarenceville. Aussitôt ma mère m'a dit de courir à Clarenceville et de voir le docteur Patterson pour lui dire que s'il donnait des médecines à ma sœur qu'elle le ferait arrêter dès le lendemain. Je suivis la voiture et lorsque je la vis arrêter devant la maison de Patterson, je sautai pardessus la clôture, entrai dans la maison et j'ai demandé où était le docteur à une fille qui se trouvait là. Je n'ai pas vu là Patterson, mais je l'ai trouvé au magasin de M. McFee. Collins prit le chemin de la maison, en passant devant chez McFee. Je suis arrivé au magasin de McFee avant Collins. J'ai dit à Patterson de sortir

du magasin, qu'une personne voulait lui parler. Le docteur est sorti et je lui ai répété ce que ma mère m'avait commissionné de lui dire. Le docteur est resté là, et James Collins lui a offert de le promener en voiture. Collins ou Patterson m'ont chargé d'aller porter une bouteille à la résidence de ce dernier. J'ai accompli cette requête. Patterson a monté dans la voiture. Je ne sais pas quelle direction ils ont prise, il faisait noir. Je les ai vu revenir et arrêter devant chez M. McFee. Patterson descendit. La voiture repartit pour la maison Collins a dit quelque chose à ma sœur, mais je n'ai rien compris. Lorsque ma sœur entra dans la maison, ma mère était mécontente et pleurait parce qu'elle était sortie. Collins reprit le chemin qui conduit chez lui. Quelques temps après, j'ai vu Collins, je ne me rappelle pas à quelle place. Il est venu à la maison, je ne sais combien de fois. J'ai souvent été chez Patterson après les premières chutes de neige. Je buchais du bois pour lui et il soignais ma mère en retour, lorsqu'elle était malade. Mon frère Jean-Baptiste, est resté quelque temps chez Patterson. Je me rappelle que ma mère avait reçu $1 de mon frère qui était parti. Elle a acheté une robe à ma sœur chez Harvey Buwitt, j'étais au magasin ; ma sœur a dit qu'elle allait taillé sa robe chez Patterson. Je ne me rappelle pas si ma sœur est revenu ce soir-là à la maison. Lorsque ma sœur est revenu de chez Pattetson, elle avait une petite bouteille à la main.

Jean-Baptiste Savariat :—(Par la défense.) Je n'ai jamais appris le catéchisme et n'ai pas fait ma première communion. Je suis catholique romain. Personne ne m'a appris la valeur d'un serment mais j'en connais la portée.

Par la poursuite :—J'ai environ 15 ans. Je réside à Clarenceville. Mes parents sont catholiques. J'ai passé presque tout l'hiver chez Patterson. J'ai vu Patterson pour la dernière fois dans la boîte des prisonniers. Ma sœur a été chez Patterson environ une semaine après le jour de l'an. Là elle couchait dans le haut de l maison. Je ne puis pas dire si Collin est venu chez Patterson pendant qu'Olive était là. Collins est venu près de la cloture de Patterson quelque temps avant la mort d'Olive. Collins me demanda, si Patterson était chez lui. Il m'a dit d'aller voir s'il y était et de lui dire que quelqu'un voulait le voir, en me commandant de ne pas dire à qui que ce soit, sauf au docteur, le nom de celui qui le faisait demander. Je suis entré et j'ai demandé si le docteur était présent, on m'a dit que non. On m'a demandé qui voulait le voir, je n'ai pas dit qui c'était. Je rapportai cette réponse à Collins et il partit, sur les renseignements que je lui donnai, à la recherche de Patterson. Ensuite je fus me coucher ; plus tard j'entendis du bruit provenant du dehors, je passai ma tête à travers un carreau du châssis, et j'entendis Patterson dire : "*It shoved up so hard...*" (cela poussait si fort) et ensuite j'ai entendu Collins dire : "Votre argent est prêt." C'est tout ce que j'ai entendu ; ils partirent et je me recouchai. Lorsque ma sœur était chez Patterson elle descendue pour déjeûner ; c'était une semaine ou dix jours avant qu'elle eût quitté la maison de Patterson. Ce matin-là ma mère est arrêtée chez Patterson, et elle m'a demandé où était Olive, je lui ai dit qu'elle était en haut. Je crois que ma mère n'a pas quitté la maison de Patterson durant cette journée. Le soir précédent l'alitement d'Olive, madame Patterson est venu m'éveiller pour me dire d'aller chercher son mari parce qu'elle était malade. Je fus chercher le docteur. Patterson m'a dit après être arrivé à la maison : met la jument à l'écurie et ensuite va te coucher. Je suis rentré dans la maison, me suis assis près du poêle et j'ai entendu des cris ; j'ai cru reconnaître la voix de ma sœur. Le plafond de la chambre où j'étais était percé d'un trou pour passer un tuyau et donnait sur la chambre occupée par Olive. La défunte pleurait. Ensuite je fus me coucher dans une autre chambre. Je n'ai rien vu de plus durant toute cette nuit. Le docteur est aussitôt monté en haut après que je fus le chercher. J'ai monté dans la chambre de ma sœur deux ou trois jours après les cris

dont j'ai parlé ; ma sœur était couchée. Je suis resté au service de Patterson après le départ de ma sœur. J'ai mené ma sœur chez nous en compagnie de ma mère et cela d'après les ordres de Patterson. La défunte avait l'habitude de mettre le couvert avant son alitement. Je soupçonnais quelque chose de l'état de ma sœur. Les bruits qui couraient m'ont porté à croire qu'elle était pour avoir un enfant. Deux ou trois jours après que ma sœur eût quitté la maison de Patterson je suis allé la voir. Elle était assise sur une chaise près du poële. Je fus chez ma mère plus tard. La défunte était au lit et souffrait. Je l'ai pas vu mourir. Lorsque Collins et Patterson s'entretinrent ensemble le soir, je ne savais pas de qui ils parlaient ; mais je suppose que leur entretien roulait sur le compte de ma sœur.

Par la défense :—Je ne puis pas dire le jour, le mois ou l'année que j'ai conduit ma sœur chez nous ; mais c'est durant l'hiver dernier. Lorsque j'ai vu Collins et Patterson converser ensemble, il pouvait être 8 heures du soir. Je ne me rappelle pas si ma sœur était chez Patterson dans le temps. Notre famille travaillait de temps a autre chez Patterson. Il était bon pour nous. Madame Patterson était souvent malade.

[Ici la cour interroge le témoin sur les habitudes de Patterson après son retour des Etats-Unis. Le témoin dit qu'il allait souvent chez Tyron dont la femme était malade. La cour lui fait expliquer quelques unes de ses réponses.

Georges F. Salls :—Dans le mois de janvier dernier, j'habitais sous le même toit que le Dr. Patterson. Nos logements étaient séparés par un mur de refend, ce mur était percé d'une porte. Mon lit appuyait sur la porte. Je connaissais Olive Savariat. Elle est venue chez Patterson vers le mois d'octobre ; elle a séjourné chez le docteur pendant une semaine et est retournée chez elle. Elle est revenue chez Patterson avant Noël. Elle en est repartie malade environ quinze jours après. Pendant qu'elle était chez Patterson, elle venait nous voir souvent ; nous étions familiers ensemble ....

Un jour, la défunte a pris une tasse de dessus le poële et en a bu le contenu, je lui ai demandé si elle était malade, et elle m'a répondu qu'elle était indisposée.

Par la défense :—Le soir que j'ai entendu des cris, le Dr. Patterson était revenu des Etats-Unis. Le jour en question, j'ai vu Patterson le matin et vers l'heure du souper. Je l'ai apperçu de mon lit que j'ai gardé pendant 15 jours. J'ai gardé le lit le jour de Noël.

La cour s'ajourne à $4\frac{1}{2}$ heures.

QUATRIÈME JOUR.

Samedi, 5 octobre 1851.

George Fields Salls, est rappelé par la couronne :—J'ai oublié de dire hier, que le matin ou j'ai soupçonné que l'enfant était né, vers six heures, j'ai senti une forte odeur de fumée dans la maison, ma fille qui était couchée au pied de mon lit et qui prenait soin de moi, en fut éveillée. Elle m'a dit que font-ils cuire, ça sent tellement mauvais que j'en suis malade. Je lui ai dit va voir ce qu'il font cuire, ça me rend malade aussi, je ne puis supporter cette odeur. Ma fille y fut et demanda à M. Patterson s'il faisait du savon dans la maison. M. Patterson a répondu, ce n'est rien, ce sont des nœuds de pruche qui brûlent. L'odeur a été si nauséabonde durant toute la journée que nous n'avons pu garder nos vivres. Je connais l'odeur occasionnée par les nœuds de pruche brûlés, ce n'était pas cette odeur ni rien qui en approchait, ça ressemblait à une odeur de chair et de cuir brulés.

Transquestionné :—J'ai été examiné comme témoin durant le procès de Patterson, je ne me rappelle pas avoir parlé de cela dans le temps ; car la demande ne m'en a pas été faite. J'ai parlé à ma fille de cela hier au soir dans sa chambre à l'hôtel, je lui ai dit que j'avais oublié

de mentionner un fait dans mon examen. J'ai dit à M. Johnson ce matin que j'avais oublié quelque chose hier, comme j'étais pour ajouter autre chose, il m'a dit que je ferais mieux d'attendre que je fusse en cour.

MARY ELIZABETH SALLS :—Je suis la fille du dernier témoin, je demeure avec lui, j'ai toujours demeuré avec lui. J'ai connu la défunte Olive Savariat, je l'ai vu pour la première fois en novembre, je l'ai aussi vu en décembre et ce janvier. En novembre, je l'ai vu chez Patterson, en décembre et durant la première semaine de janvier, je l'ai aussi vu chez Patterson. Elle est venue en novembre coudre pour la fille de Patterson, qui partait pour les Etats-Unis elle y est demeurée environ quinze jours. En janvier, elle y est demeurée environ dix ou quinze jours. Je l'ai vu très souvent. Je ne suis pas bien positive, mais par son apparence j'ai cru qu'elle était enceinte. Vers le milieu ou la fin de décembre, Olive était malade, je lui ai demandé ce qu'elle avait, elle m'a dit qu'elle était malade et qu'elle était chez Patterson pour se faire soigner. Elle ne m'a jamais dit qu'elle était enceinte.

Il y avait de la visite chez Patterson tous les soirs. Un matin, vers six heures, je me suis apperçu d'une forte odeur dans la maison, j'en ai parlé à mon père, je lui ai demandé ce que c'était, il a répondu que ça sentais les os brûlés, l'odeur était si désagréable que je n'ai pas pu garder mes vivres et qu'on avait beaucoup de peine à résister dans la maison. L'odeur s'est fait sentir toute la journée dans ma chambre. Le soir, j'en ai parlé à Patterson, je lui en ai demandé la cause. Il m'a répondu que c'était des nœuds de prûche ou de l'écorce. Je lui ai répondu que j'en avais brûlé dans mon poële, mais que cela n'avait jamais répandu une semblable odeur. Il ne m'a pas répondu, il était si énivré qu'il s'est endormi, je connais l'odeur que répand les nœuds de prûche brûlés. Je n'ai pas vu Collins qu'une fois, il était prisonnier à Henryville.

Lorsque j'ai demandé à la défunte si elle était malade, je lui ai dit : "Je crois que tu es enceinte, tu en a l'air," elle n'a rien répondu. Le lit de mon père était près d'une porte au pied de l'escalier de Patterson, c'était une vieille porte, il y avait des fentes et on pouvait voir à travers.

Transquestionnée :—Il y avait du monde en visite chez Patterson la veille du matin où j'ai senti l'odeur. Je crois qu'ils sont partis vers minuit. Durant la nuit mon père m'a éveillé et m'a demandé de l'eau, je lui en ai donné, il m'a dit qu'ils faisaient tant de bruit de l'autre côté qu'il ne pouvait dormir. Il y avait chez Patterson ce soir-là, Hiram French et sa femme, Olive Savariat et son frère Jean-Baptiste. Il y a deux chambres dans le haut de la maison. French couchait en bas. Lorsque j'ai demandé à boire à mon père j'ai entendu du bruit chez Patterson, ce bruit paraissait être causé par de la vaisselle que l'on place sur une table. Mon père était couché lorsque j'ai parlé à Patterson de l'odeur. J'ai raconté à mon père la conversation que j'avais eu avec Patterson.

Ré-examinée :—Hiram French et sa femme demeurent à Clarenceville. Le bruit que j'ai entendu était dans la cuisine. Ils montaient et descendaient l'escalier. J'ai vu Olive pour la dernière fois entre le 5 et le 8 janvier chez Patterson.

NABLE BIBELOW, femme de Jesse Patterson :—Je connais le prisonnier depuis l'enquête du coroner à Henryville. Je ne puis dire si je l'ai vu avant. Je connaissais la défunte Olive Savariat. Je l'ai vu pour la dernière fois vers le milieu de janvier, elle était assez bien, elle a été transportée dans le sleigh de mon mari. C'est son frère qui conduisait le cheval. Elle m'a parlé à la porte, la défunte était soigneusement habillée pour une convalescente. Elle avait été malade depuis 6 ou 8 jours. Elle est venue à la maison vers le jour de l'an, je crois que c'était un lundi. Elle a eu un avortement à la maison. Mme Savariat est venue me de-

mander si je voulais garder Olive disant qu'elle avait une autre famille chez elle et comme ils avaient des enfants ainsi qu'elle, elle craignait que sa fille restât malade chez elle. La défunte est venue à la maison avec sa mère, c'était dans l'après-midi. La défunte avait souvent travaillé pour moi. Elle est venue en décembre et a quitté la maison huit jours avant Noël, elle y est resté quinze jours. Je ne sais pas si Olive Savariat avait un enfant. Olive ne pouvait monter un escalier ni s'asseoir sans pousser des cris de douleur. Quand Olive Savariat est venue à notre maison vers le jour de Noël elle était bien...........

....

Je ne me rappelle pas que sa mère soit venue un jour qu'elle était couchée. Lorsqu'elle a quitté notre maison elle n'était pas enceinte. Durant son alitement elle souffrait d'une inflamation des boyaux, causée par du froid. Je me rappelle avoir envoyé le garçon chercher le docteur pour Olive. Elle souffrait beaucoup. Je lui ai dit que je pensais que le *travail* commençait. Elle m'a dit qu'elle en était bien contente. Le docteur est venu là a maison et lui a fait beaucoup de bien. Je ne puis dire si Olive a été délivrée d'un enfant ou non dans cette nuit. Je n'ai pas vû d'enfant. Olive a eu une fausse couche. Le soir qu'elle a été malade nous étions quatre dans la maison. J'ai vu du sang sur les vêtements et rien de plus. Ce soir-là il n'y avait pas de soirée à la maison. Je n'ai pas vu Olive après qu'elle eût quitté la maison. Je ne l'ai pas vu après sa mort.

Par la défense :—Je n'ai jamais vu James Collins à la maison, je l'ai vu pour la première fois à la cour............ Je jure positivement qu'Olive a été amenée à la maison par sa mère. Celle-ci m'a dit que sa fille était enceinte et qu'elle avait déjà eu des douleurs de délivrance La défunte portait une large crinoline. Le Dr. Patterson était absent lorsque la défunte est venue à la maison. Il n'y avait pas, le soir qu'Olive est restée malade, aucune mauvaise odeur dans la maison.

Elle n'a jamais eue chez moi ni frisson ni vomissements.

Par la couronne :—Avez-vous fait une déposition à l'enquête de Henryville ?—Oui.

Par la défense :—Vous a-t-on lu cette déposition d'une manière à pouvoir en comprendre le sens ?—Je crois qu'on ne me l'a pas même lue.

Le Dr. JOSHUA BRIGHAM subit son examen.—Comme il est probable que plusieurs médecins témoigneront dans cette affaire, et que leurs témoignages auront, suivant les cas, un caractère de ressemblance, nous croyons devoir donner de celui-ci que les parties les plus essentielles, afin de ne pas faire des répétitions ennuyeuses. Il a entendu après son enterrement..............................

....

Il n'a pas examiné la défunte et par son apparence il n'a pu juger si elle avait eu un enfant.

Le Dr. BEAUBIEN :—Dans le mois de mars dernier, sur l'ordre du coronaire du district d'Iberville, je fus à Saint-George d'Henryville pour faire, le 6, l'examen *post mortem*, d'une jeune femme qui avait été enterrée dans le cimetière catholique de cette paroisse. Vers dix ou onze heures dans la matinée de ce jour le corps fut exhumé et transporté dans la sacristie de l'église et placé dans une position pour faire l'autopsie..............

....

On m'a dit que le nom de cette jeune femme était Olive Savariat. Le corps mesurait 5½ pieds, très bien conformé. Le visage, spécialement les yeux, étaient enflés et bleuâtres. Les yeux avaient perdu leur transparence. Le cou avait la même couleur que le visage. La peau de l'abdomen était d'un vert bleu. Le tronc du corps avait la même couleur et était enflé. L'épiderme était amolie, indiquant la décomposition prochaine. Lorsque le corps fut exhumé de la fosse, il trempait dans l'eau. Les vêtements

étaient souillés par la boue. Le corps ne portait aucune marque de violence. Voici le résultat de l'examen : Les os, les jointures et la colonne vertébrale étaient en parfait état. (Nous publions de ce témoignage que les parties qui ne peuvent blesser l'oreille de qui que ce soit, à cet endroit nous omettons quelque chose et nous [emploierons chaque fois qu'un semblable cas se présentera, le signe suivant. ....) L'entonnoir des oreilles, le nez et la bouche furent parfaitement examinés et furent trouvés en parfait ordre. L'intérieur de l'estomac était fortement ouvert, le poumon gauche a été trouvé en bon état, et ne présentait aucun symptôme de congestion. Le poumon droit était chargé à sa surface ; le côté opposé ou plutôt un ⅛ de ce poumon présentait des symptômes de congestions, il était enflé et rempli de sang. Des morceaux coupés d'après ce poumon ne purent porter sur l'eau. Le poumon droit portait un grand nombre de petits tubercules. Il y avait, autant que je puis me rappeler, un trou au sommet se drolongeant jusqu'à la cavité. Toutes les cavités étaient vides. J'examinai ensuite l'abdomen. J'ai trouvé une adhésion entre l'*omentum* et cette partie du péritoine qui est près du dos. Il y avait aussi adhésion à la surface des boyaux et de l'abdomen.....La vessie a été examinée et le grand ligament était congestionné..

....

....

La membrane intérieure de la cervelle était congestionnée. Les vaisseaux sanguins étaient remplis. Ils étaient rouges et adhéraient fortement à la substance elle-même et se déchiraient facilement Il y avait une effusion de sang par derrière. La cervelle était congestionnée à l'intérieur..............................

....

Le larynx, de son sommet à sa basse, était en parfait état...... Les foies étaient mous mais ne présentaient aucun signe de décomposition. L'estomac était sain et ne présentait qu'un petit point ou le sang était extravasé, il était difficile de le déchirer..... Les rognons étaient très développés, la vessie contenait un peu d'eau et paraissait enflammée..... J'ai examiné une blessure à la surface de la cuisse, les chairs sortaient je me suis expliqué cela par la rigueur de la température le jour ou le corps avait été inhumé. Cette femme avait eu un enfant. Elle a dû avoir un enfant quinze jours ou un mois avant sa mort. L'enfant n'était pas venu à terme je crois. Cette femme était atteinte d'une métralgie et cette maladie a causé sa mort, l'inflammation dans le poumon et la congestion de son cerveau ont pu accélérer sa mort, mais ne l'ont pas déterminée. Cette inflammation a été causée par l'avortement. Si l'avortement n'avait pas eu lieu la femme ne serait pas morte. L'enfant et la femme vivraient très probablement aujourd'hui si on ne l'eut pas fait avorter. Les moyens violents ont dû être employés durant l'avortement ou quelque temps avant. La lacération paraissait fraiche et ne semblait pas être sur le point de cicatriser. Ces moyens ont dû être employés environ huit jours avant l'avortement, peut-être moins.

[Ici la cour dit à l'avocat de la couronne qu'elle ne voit comment continuer la poursuite, parce que l'accusation contre le prisonnier porte à croire que ce dernier était présent lorsque les moyens violents ont été employés, le témoignage du docteur Beaubien prouve que ces moyens ont été employés en l'absence du prisonnier.]

—La cour adresse le jury à cet effet, le jury rend un verdict de non coupable. M. Drummond demande la décharge du prisonnier, l'avocat de la couronne s'y refuse parce qu'il a une autre accusation contre Jas. Collins avant le fait dans le meurtre d'Olive Savariat.

Le prisonnier subira son procès au prochain terme de la cour.

La cour s'ajourne.

QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR L. P. NORMAND.